

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes La Domitienne

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération
N° 25.068.3
En exercice ... 37
Présents 24
Votants 30
Pour 30
Contre 0
Abstention 0

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - SERVICE
TRANSITIONS**

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION RES'OCC (RÉSEAU
RÉGIONAL DES ACHATS RESPONSABLES EN OCCITANIE) -
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Date de la convocation : 04/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le 10 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire à Maureilhan, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

24 Conseillers communautaires présents : madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDECOLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA.

6 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Serge BACCOU (représenté par monsieur Bruno DAMBLEMONT), monsieur Bruno BERRAH (représenté par madame Valérie CHABOT), madame Patricia CATHALA (représentée par monsieur Pierre CROS), monsieur Thierry MAURAT (représenté par monsieur Alain CARALP), madame Viviane ROUQUET-TAFANI (représentée par monsieur Robert SENAL), monsieur Philippe VIDAL (représenté par madame Marcelle COUDERC).

7 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Henri BEC, monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, madame Brigitte MATHEMAURY, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : madame Brigitte SOULET.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du jeudi 10 avril 2025

Adhésion à l'association RES'OCC (Réseau Régional des Achats Responsables en Occitanie) – Approbation et autorisation de signature

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article L2111-3 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ;

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECE ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite « loi Climat et Résilience » ;

Vu le plan national des achats durables (PNAD) 2022-2025, visant à formaliser une politique en faveur de l'achat durable, conformément à la politique de l'Union européenne ;

Vu le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) adopté par la Région Occitanie, structurant la politique régionale d'achats durables 2023-2028 ;

Vu le bulletin d'adhésion à l'association RES'OCC (Réseau Régional des Achats Responsables en Occitanie) ;

Considérant que la commande publique est un levier incontournable pour généraliser des solutions respectueuses d'un développement durable ;

Considérant que l'association RES'OCC a pour objet l'accompagnement des structures d'Occitanie qui conduisent des achats soumis au Code de la commande publique à la mise en œuvre d'achats responsables ;

Considérant que, pour répondre à cet objet, l'association RES'OCC poursuit des objectifs opérationnels autour de trois axes :

- axe 1 – structurer le réseau Occitan : mettre en place et animer sa gouvernance, assurer son modèle économique... ;
- axe 2 – fédérer le réseau : recherche de membres, animation du réseau en créant une culture commune de la commande publique durable, communication, organisation d'événements... ;
- axe 3 – appuyer la montée en compétence : animation de groupes de travail thématique, de retours d'expérience, mise en place d'outils de sensibilisation et d'accompagnement... ;

Considérant l'engagement de la Communauté de communes La Domitienne sur le référentiel Territoire Engagé Transition Ecologique Economie circulaire et l'exemplarité de ses politiques publiques menées en matière de transition écologique ;

Considérant que le montant de la cotisation annuelle s'élève à 1 000€ ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Jean-François GUIBBERT, 5^{ème} vice-Président,**
Après en avoir délibéré,
Sur 30 membres présents ou représentés au moment du vote,
À l'unanimité,

I. DÉCIDE l'adhésion de la Communauté de Communes La Domitienne au Réseau Régional des achats responsables en Occitanie (RES'OCC) pour l'année 2025.

II. AUTORISE monsieur le Président à signer le bulletin d'adhésion, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment le bulletin d'adhésion RES'OCC 2025.

III. PRÉCISE que les crédits afférents seront prévus au budget de l'exercice concerné.

IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'État le **17 AVR. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le

17 AVR. 2025

Signature du secrétaire de séance :

Brigitte SOULIET



REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250410-DELIB_25_06